

Assemblée Générale CCI 2023
21 mai 2023 - Clarté Dieu, Orsay

Quorum : 25 votants individuelles ainsi que les représentant.e.s des associations C+H Vaud et CCL (2 voix chacune). Le quorum est atteint.

1. Nominations

Modérateur : François Thollon-Choquet est nommé modérateur de l'Assemblée.

Scrutateur : Jean-Guillaume Demailly est nommé scrutateur de l'Assemblée.

2. Ordre du jour

Il est proposé d'ajouter, avant les points divers, un point sur une proposition de modification du nom du CCI. L'ODJ est adopté tel que modifié.

3. Approbation projet verbal AG 2022

Les modifications suivantes sont apportées sur PV 2022 :

- suppression des noms de familles au sujet des thérapies de conversion.

Le PV ainsi modifié est adopté par l'AG. (25 voix pour, 0 contre, 0 abstention).

4. Rapport moral du président

Après 2022, CCI a retrouvé son rythme de croisière.

Thérapies de Conversion

Le CCI a principalement été occupé cette année par le groupe sur les thérapies de conversion. Groupe très divers donc très enrichissant qui s'est réuni et a commencé son travail dès l'été 2022.

Stéphane Lavignotte a organisé pour les membres du groupe une formation accélérée à l'activisme. Grâce à lui nous avons pu organiser le dépôt de vœux dans les synodes régionaux de l'EPUDF, vœux qui sont remontés auprès du

Conseil national de l'Église et qui aujourd'hui se traduisent par une la déclaration qui a été faite au cours du synode national qui s'est tenu en même temps que la retraite du CCI.

La discussion s'engage sur le moyen de faire bouger les autres Églises (catholique, EPUB, Suisse) et sur l'état des lieux des discussion sur ce sujet.

CNEF

Le deuxième point du rapport moral concerne la demande faite par le CNEF de prendre contact avec nous sur les sujets LGBTQIA+. Il y a eu plusieurs échanges entre le bureau et un responsable du CNEF pour organiser une réunion de haut niveau, sur laquelle le bureau a émis beaucoup de doutes.

5. Rapport d'Activités

Contacts avec l'Afrique

Michel s'implique beaucoup dans les liens avec des associations africaines grâce à CIL. Deux de ces associations sont passées en Belgique. Une ONG de Côte d'Ivoire très active et engagé, a décidé de créer un groupe de prière à Abidjan suite à une rencontre avec le groupe de prière de la CCL en Belgique. Au Cameroun, pays très homophobes avec des lois répressives, les ONG travaillent sous couvert de sensibilisation et de lutte contre le SIDA. Dans ce contexte, le CCI établit surtout des contacts et est à leur écoute pour que ces ONG voient qu'elles ne sont pas seules. Le CCI leur fournit aussi des outils de réflexions comme le livre de Nicole RoCHAT.

Temps de prière 21/21

Stéphane, François et Françoise ont proposé un temps de prière chaque 21 du mois à 21h. C'est un moment sur Zoom dont le lien est disponible via la newsletter.

Prière pour la marche des fiertés à Paris

Le CCI a toujours été présent et co-célébrant pour la célébration œcuménique à Paris avant la Marche des Fiertés. Suite à différents problèmes rencontrés avec les autres organisateurs, le CCI s'est retiré cette année. Une proposition a été faite de nous joindre à la célébration de la cathédrale américaine.

Les discussions sur le rapport d'activités abordent les questions du groupe d'écoute, du temps de prière 21/21 et de la célébration pré-pride.

6. Rapport Financier

Le Trésorier fait son rapport financier :

- Le bilan au 31.12.2022 est de 4 496.23€.
- Les comptes de 2022 montrent un déficit de 1 508.68 dû essentiellement à la clôture des avances de retraites des années précédentes.
- Bonne nouvelle : le compte bancaire des amis du CCI a été clôturé par la banque. Nous cherchions à le clôturer depuis de nombreuses années, l'association n'existant plus.
- Compte vérifié hier par Diane et André.
- Remerciement pour les dons et dons de solidarités donnés tout au long de l'année qui nous permettent de faire ce qu'il faut.
- Remerciements pour Diane et André qui effectuent ce travail depuis plusieurs années.

Vote pour la décharge des comptes est soumise à l'Assemblée :

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 24

7. Fixation des cotisations

Sacha propose de garder 15€/an pour individuel et 50€ pour les associations (prix de départ). Depuis le début de l'association, les cotisations n'ont pas augmenté.

Les comptes du CCI sont sains, même s'il y a une inquiétude sur le nombre moindre de participants à la retraite 2023, ce qui pourrait entraîner un coût important. Le CCI a accumulé des fonds durant les années COVID, qui ne sont pas inépuisables. En même temps cet argent doit servir et ne pas dormir. Il est rappelé que le CCI vit uniquement des dons et cotisations de ses membres.

Vote pour le maintien des cotisations :

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 25

7. Réélection des deux membres du CA

L'Assemblée générale est appelée à se prononcer sur les élections ou ré-élections des membres du CA suivant.e.s :

- Baptiste : Abstention : 1 Pour : 25
- François : Pour : 26

8. Élection de 2 vérificateurs internes des comptes pour l'exercice suivant

L'Assemblée générale est appelée à se prononcer sur les élections ou ré-élections des deux vérificateur.rice.s aux comptes :

- André Varidel
- Diane Tripet

Les deux vérificateur.rice.s aux comptes sont élu.e.s par acclamation et remercié.e.s pour avoir accepté de continuer ce travail.

9. Changement de nom de l'association (nouveau point)

Ce sujet est arrivé avec l'évolution des retraites et de leurs participant.e.s. Il est rappelé qu'un changement de nom en préfecture et auprès d'une banque est très complexe et lourd administrativement.

La discussion s'engage autour de plusieurs propositions et pistes de réflexion.

L'Assemblée propose que le bureau se saisisse de ce sujet et formule une procédure de réflexion qui permettrait aux membres du CCI de rediscuter de ce point l'année prochaine en AG.

10. Échanges divers

Néant.

Fin de l'AG 12h08